

Date:

Signature:







## SNUIPP SNUIPP FICHE INDIVIDUELLE DE SUIVI ET DE MANDATEMENT À RENVOYER À VOTRE SECTION ACADÉMIQUE À RENVOYER À VOTRE SECTION ACADÉMIQUE

MOUVEMENT INTERACADÉMIQUE 2026		IMPORTANT Académie d'exercice 2025-2026	
Discipline : Option postulée :		(ou de gestion pour les réintégrations)	
NOM(S) figurant sur le bulletin de salaire (en CAPITALES)		Sexe H ou F	Date de naissance
Prénoms :	Nom de nais	ssance:	
Adresse personnelle :			
Code postal Commune :			
N° de téléphone fixe	Mél.		
N° de téléphone mobile	N° de carte syndicale (p	our les syndiqués	5):
<ul> <li>Vous avez déposé un dossier au titre du handicap (nous faire parver</li> <li>Vous formulez des demandes de mutation en mouvement spécifiqu</li> <li>SI VOUS FAITES DES DEMANDES POU D'AUTRES MOUVEMENTS, NOUS EN</li> </ul>	ie. Précisez : POUR DES POSTES !	SPÉCIFIQUES	
<b>Situation administrative actuelle :</b> (remplissez et cochez les cadres avec précision)	Titulaire	∫ si ex-nor	olaire () n-titulaire (contractuel·le, AED( dans l'enseignement supérieur ()
Catégorie (entourez la vôtre) Agrégé·e Certifié·e P. EPS	PLP A.E. C	.E. CPE	Psy-ÉN EDA Psy-ÉN EDC
affecté·e à titre définitif  affecté·e à titre provisoire  en établissement en zone de remplacement  Date de nomination sur ce poste :  Établissement (ou ZR) d'affectation actuelle (nom + commune) :  Établissement rattachement :  Établissement d'exercice (si différent) :	(enseignement, Ancienne affecta Date d'affectatio  3 Vous êtes stagi enseignement, o Ancienne affecta	éducation, orient ation : on dans l'ancien p aire 2025-2026 e éducation, orienta ation :	oste : ex-fonctionnaire hors É.N.
Établissement d'exercice (si différent) :  Vous avez été touché-e par une <b>mesure de carte scolaire</b>	Vous êtes Vous êtes	n détachement ecté·e dans une C	OM 🗆
Année : Ancien poste :			avant départ :
Date d'affectation dans ce poste :	<b>5</b> Vous êtes en <b>disp</b>	<b>onibilité</b> (comp	létez le 1) Date de début :
situation familiale : Autorité parentale conjointe			cipline de la personne concernée : t discipline de la personne concerr
Vous êtes : marié·e		/ PACS ·	
Département de travail du conjoint : Depuis le : Lieu de		e personnelle :	
Nombre d'année(s) de séparation au 31/08/2026 : Disponibilité pour suivre conjoint·e ou congé parental : OUI NON	I	t(s) de 18 ans ou r	moins au 31/08/2026 :
IMPORTANT: AUTORISATION CNIL ET MAND  En signant, j'accepte de fournir au Syndicat national de la FSU dont je relève, et pour de ma carrière. Je demande à ce syndicat de me communiquer les informations acac informations fournies aux élus de ce syndicat par l'administration à l'occasion des co des traitements informatisés conformément à la loi informatique et liberté du 06/01 applicable le 25/05/2018. Voir nos chartes RGPD pour le SNES-FSU: www.snes.edu, pour le SNUEP-FSU: https://snuep.fr/charte-rgpd/. Je mandate le représentant désit opérations de gestion (mutation, affectation, carrière) qui me concernent. Cette auti 46 avenue d'Ivru, 75647Paris Cedex 13 / SNEP-FSU, 76 rue des Rondeaux, 75020 P	ATEMENT  le seul usage syndical, les donn lémiques et nationales de gestic missions paritaires et l'autoris //1978 modifiée et au règlement //RGPD.html, pour le SNEP-FSU : gné par ce Syndicat national de prisation et ce mandat sont révo	ées nécessaires à mo n de ma carrière aux se à faire figurer ces i européen n°2016/67 www.snepfsu.net/ce la FSU pour suivre ma cables par moi-même cables par moi-même	on information et à l'examen quelles il a accès via les nformations dans des fichiers et à 79/UE dit RGPD du 27/04/2016 ntral/edito/CharteRGPD.php, a situation individuelle dans les e en m'adressant au <b>SNES-FSU</b> .

## POUR UN SUIVI EFFICACE, RENVOYEZ À VOTRE SECTION ACADÉMIQUE : • cette fiche de suivi et de mandatement datée et signée ;

une copie de votre confirmation de participation et de toutes les pièces justificatives ;
éventuellement, un courrier comportant des compléments d'information.

	Barème interacadémique		
	■ Échelon acquis au 31/08/2025 ou par reclassement au 1/09/2025		
	☐ Classe normale : échelon ☐ 7 (minimum : 14 pts)		
SI	☐ Hors-classe :		
	– Agrégés : échelon ☐ 7 + 63 pts		
<u> </u>	(98 pts si échelon 4 avec deux ans d'ancienneté dans cet échelon		
Éléments communs du barème	105 pts si échelon 4 avec trois ans d'ancienneté dans cet échelon)		
	– Certifiés et assimilés : échelon		
	☐ Classe except.: échelon ☐ 7 + 77 pts (limité à 105 pts)		
	(105 pts si agrégé échelon 3 avec deux ans d'ancienneté dans cet échelon)		
	Nombre d'années de stabilité dans le poste au 31/08/2026 : ☐ 20		
	Bonification de 50 pts par tranche de 4 ans de stabilité poste :		
	□ Affectation dans un établissement <b>classé REP+</b> ou <b>politique de la ville</b>		
	(5 ans ou plus au 31/08/2026) : 400 pts		
	□ Affectation dans un établissement <b>classé REP</b> (5 ans ou plus au 31/08/2026) : 200 pts		
tion .ve	☐ Stagiaire ex-contractuel enseignant 1 er et 2 <sup>nd</sup> degré, CPE et Psy-ÉN, ex-MA garanti d'emploi, ex-EAP, ex-AED		
Bonifications liées à la situation individuelle ou administrative	ou ex-AESH : ○ jusqu'au 3 ° échelon : 150 pts ○ 4° échelon : 165 pts ○ 5° échelon et + : 180 pts		
à la s ninis	□ Stagiaire 2025-2026 (enseignant 2ª degré, CPE, Psy-ÉN en centre de formation) o u		
iées J adr	ex-stagiaire 2024-2025 et 2023-2024 ayant choisi de bénéficier de la bonification		
l suc le al	sur le 1er vœu : 10 pts		
Gatic	□ Stagiaire 2025-2026 : académie(s) bonifiée(s) à 0,1 pt, précisez :		
l i je	○ Académie de stage :		
₩.>	○ Académie d'inscription au concours :		
	□ Vœu préférentiel sur vœu académique (incompatible avec les bonifications familiales)		
	(nombre de demandes successives : – 1) ☐ 20 pts (plafonnement à 100 pts		
	sauf si bonification supérieure acquise antérieurement au mouvement 2016)		
	□ Rapprochement de conjoints ou autorité parentale conjointe : 150,2 pts forfaitaires		
	• Enfant(s) à charge : nombrex 100 pts		
	• Année(s) de séparation :		
a	– titulaire en activité : ○ 1 an : 190 pts ; ○ 2 ans : 325 pts ; ○ 3 ans : 475 pts ;		
lées illial	○ 4 ans et plus : 600 pts		
ns Lic fami	– titulaire en CP ou disponibilité pour suivre conjoint : date début :; date de fin :		
ti gi	○ 1 an : 95 pts ; ○ 2 ans : 190 pts ; ○ 3 ans : 285 pts ; ○ 4 ans et plus : 325 pts		
Bonifications li la situation fam	– stagiaire séparé en 2025-2026 🔘 190 pts		
Bo à la s	+ 100 pts si les résidences professionnelles sont dans deux académies non limitrophes		
	+ 50 pts si les résidences professionnelles sont dans deux départements non limitrophes		
	d'académies limitrophes		
	Mutation simultanée de conjoints : 80 pts forfaitaires		
	○ 1 <sup>re</sup> demande ○ Stagiaire en Corse (600 pts)		
s	Vœu unique Corse       2° demande (800 pts)       Stagiaire ex-contractuel en Corse enseignant         3° demande (1 000 pts)       1° et 2™ degré, CPE et Psy-ÉN, ex-MA		
tres			
Autres situations	☐ Mayotte (1000 pts) ☐ Guyane (100 ou 200 pts) sur tous les vœux si au moins 5 ans d'activité au 31 août 2026		
	☐ Affectation en CLA depuis au moins 3 ans dans le même établissement (120 pts sur tous les vœux)		
	○ CIMM pour DROM y compris Mayotte (1 000 pts)		
	Travailleur handicapé Réintégration Ex-fonctionnaire		